

fourage servant à leur usage, venant des Districts de la Picardie, de la Normandie, de la Bretagne, de l'Irlande & des Isles qui en dépendent. Les Vaisseaux de guerre qui croisent dans la Manche, ont ordre de veiller à l'arrivée de tous les Bâtimens venans de la Méditerranée, afin de les empêcher d'entrer dans quelqu'un des Ports Britanniques sans faire la quarantaine.

Hollande. Pays-Bas.

On a publié aussi le 9. Octobre à *Utrecht*, & en la manière accoutumée, un Edit des Etats-Généraux en date du 3. précédent, pour prévenir que la peste qui regne en *Pologne*, ne soit communiquée dans les *Provinces-Unies*. Dans cet Edit Leurs Hautes Puissances, en ampliant leur Edit du 28. Août dernier, publié sur le même sujet, défendent pendant six mois, à compter de la date de la publication de leur Edit, toute importation de vieux habits, haillons, chiffons, lins & plumes, ainsi que de plumes à écrire, venans de la Mer *Baltique* ou du *Petit-Oost*, principalement de *Dantzic*, *Hambourg*, *Brême* & autres Places circonvoisines. Le reste de l'Edit, pour les précautions qui y sont marquées, est à voir dans l'Edit même.

Le Gouvernement de *Bruxelles* prend également toutes les mesures convenables, afin qu'il ne puisse aborder sur les Côtes aucun Bâtiment attaqué ou suspect de mal contagieux. Il a aussi rendu une Ordonnance en date du 6. Septembre, sur la nécessité d'arrêter le progrès de la maladie contagieuse parmi le gros bétail. Cette Ordonnance est en quatre articles, que rapporte la Gazette qui s'imprime à *Bruxelles*.

Nous recevons de *Marche en Famené*, Ville
du